

LIMINAIRE CTL du 11 septembre 2017

Madame la Présidente,

Comme depuis de très (trop) nombreuses années, le CTL est convoqué pour nous «informer» des décisions prises en matière de réformes de structures à mettre en œuvre au 1/1/2018.

Comme depuis de très (trop) nombreuses années, nous venons vous «informer» notre désaccord total concernant ces décisions, raison pour laquelle nous n'avons pas siégé à la 1ère convocation au CTL.

Nous déplorons que les documents transmis soient aussi succincts. Vous nous avez informé de vos décisions dès le 23/1/2017. Nous pouvions déceimment penser qu'il y aurait un minimum d'infos concernant les conséquences sur la gestion des agents, les charges de services, la localisation et le calendrier des déménagements. Certes, il y a eu des élections d'avril à juin, mais quand même il ne fallait pas être devin pour comprendre que cela n'empêcherait pas la fuite en avant de l'ARS.

Nous ne pouvons être que très, très, très inquiets. Avoir et vouloir un service public de qualité nécessite d'avoir une administration en capacité de mener à bien toutes ses missions. Cela n'est plus le cas.

La situation, nous le répétons inlassablement, est insupportable et devient de plus en plus intenable et intolérable.

Partout dans le département les signaux sociaux sont au rouge ou plutôt au rouge grenat.

Les déficits d'effectifs qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charges de travail pour toujours moins d'agents, pour toujours moins de considération, sont autant de facteurs qui concourent aux mal-être et aux difficultés des agents.

Solidaires Finances Publiques tient à souligner avec une très grande fermeté la déconnexion entre les moyens et la réalité des services.

Nous le répétons, encore et toujours, partout, de tous les sites, de tous les services, remontent le ras-le-bol, les difficultés à faire face aux tâches, le manque de moyens.

La rentrée de septembre est «l'occasion» dans de nombreux services de subir les conséquences de ces choix. Les mutations et les départs en retraite rendent effectif les sous-effectifs. Les postes vacants «ressortent» au grand jour. Dans ces conditions, le moindre arrêt de maladie (quelque soit le grade) à fortiori s'il est de longue durée, le moindre congés de maternité, le moindre «pépin» et c'est tout l'équilibre du service qui s'en trouve affecté.

Notre administration ne tient qu'à un fil. Cette aggravation des conditions de travail et cette situation générale doivent cesser.

Quel que soit le niveau, local ou national, aucun enseignement n'est tiré des problèmes soulevés. Les Directions appliquent consciencieusement la politique demandée, tant pour l'application de l'ASR que pour la réduction drastique des effectifs. Le constat est plus qu'amer pour l'ensemble des catégories A, B et C de la DGFIP.

Aussi, Madame la Présidente, au nom de l'ensemble des Agents du département, nous vous indiquons que nous voterons contre vos propositions prévues au 1/1/2018 en Charente.